**« *Trumperie* ou simple *Trump* l’œil : un nouveau cadre juridique pour le commerce et l’investissement aux Etats-Unis ? » - Compte rendu de la réunion de la Commission ouverte Paris-New York du barreau de Paris – 23 mai 2017.**

La Commission ouverte Paris-New York du barreau de Paris tenait, le 23 mai 2017, sous la responsabilité de Benoît Charrière-Bournazel, Avocat à la cour, une réunion consacrée aux évolutions récentes du droit américain relatif au commerce et à l’investissement et aux incidences de l’élection du Président Donald Trump, en la présence de William Bierce, Avocat au Barreau de New York et de Didier Bisch, Délégué International auprès de BPI France.

Benoît Charrière-Bournazel a ouvert la réunion en soulignant l’intérêt et l’actualité du sujet eu égard aux inquiétudes qu’a soulevées l’élection de Donald Trump à propos notamment de sa politique protectionniste.

Didier Bisch a fait un état des lieux de la situation macroéconomique et des échanges entre la France et les Etats-Unis et décrit l’activité de la BPI et de ses différentes offres d’accompagnement des entreprises françaises à l’international.

William Bierce a ensuite souligné plusieurs indicateurs de la politique intérieure du Président Trump comme sa volonté de réduire la fiscalité et la règlementation, ce qui selon lui ne permettra pas de limiter les délocalisations et de réindustrialiser les zones désertées (ce qu’il a appelé un « *Trump*-l’œil »).

Messieurs Bierce et Charrière-Bournazel ont échangé et comparé les législations sociales et sociétales entre les deux pays et notamment l’augmentation de travailleurs indépendants et les dernières évolutions du marché des fusions-acquisitions entre la France et les Etats-Unis.

William Bierce a évoqué la possibilité pour Donald Trump d’annuler l’Accord de Paris par Ordonnance Exécutive. En revanche l’ALENA (Accord de libre échange nord-américain) devrait être maintenu et les négociations sur le « TTIP » (Partenariat transatlantique de commerce et d’investissement) pourraient se poursuivre.

William Bierce a souligné les mesures de protectionnisme économique aux Etats-Unis qui pourraient avoir pour effet de faire augmenter les prix et de réduire le pouvoir d’achat des américains (qui serait selon lui une « *Trumperie* »).

Benoît Charrière-Bournazel a rappelé l’inquiétude des Européens quant à la commercialisation des données personnelles aux Etats-Unis.

En conclusion, pour William Bierce, de nombreuses réformes annoncées par Donald Trump pourraient être bloquées au Congrès ou par la Cour Suprême et les élections de mi-mandat en novembre 2018 devraient être déterminantes.

L’accès au marché américain pour les entreprises françaises et européennes reste difficile selon Didier Bisch qui a souligné l’importance pour celles-ci de bénéficier de conseils dans leur processus d’implantation et de faire preuve d’innovation et de réactivité.

Benoît Charrière-Bournazel a évoqué l’évolution que pourrait constituer l’élection en France du Président Emmanuel Macron, partisan du libre-échange et de la construction européenne ainsi que de l’intérêt des entreprises européennes à s’installer dans d’autres pays de la région tels que le Canada ou le Mexique si les Etats-Unis mettent en place une politique trop restrictive et protectionniste.